

Questions orales

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, le taux de croissance des paiements de transfert aux provinces est l'un des plus soutenus dans le budget des dépenses du gouvernement fédéral. Au cours des cinq prochaines années, ces paiements augmenteront de 25 milliards de dollars par rapport aux cinq dernières années et ils passeront de 65 milliards de dollars à 90 milliards de dollars. Il s'agit d'une augmentation extrêmement marquée qui donnera aux provinces des sommes importantes leur permettant d'assumer leurs responsabilités en matière de financement de l'enseignement postsecondaire.

[Français]

ON DEMANDE SI LE GOUVERNEMENT VA RETIRER LE PROJET DE LOI C-96

M. Raymond Garneau (Laval-des-Rapides): Monsieur le Président, évidemment le juge en chef Dickson n'est pas d'accord avec le gouvernement, pas plus que tous ceux et celles qui sont venus témoigner devant le Comité des finances et des affaires économiques de cette Chambre. Est-ce que le ministre va répondre à ces attentes de tous les intervenants et retirer le projet de loi C-96 pour entreprendre des consultations véritables avec les provinces en ce qui regarde le financement des universités et de l'éducation postsecondaire en général?

[Traduction]

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, j'ai discuté de cette question avec les représentants des gouvernements provinciaux à quatre reprises, sauf erreur. Je peux comprendre la position que les provinces pourraient adopter. Cependant, elles comprennent également très bien que nous sommes aux prises avec un très grave problème financier. Nous ne l'évitons pas; nous tentons de le régler de façon globale. Il ne s'agit que d'un aspect du programme global tendant à maîtriser le déficit, afin de pouvoir réduire les taux d'intérêt, créer davantage d'emplois et assainir l'économie. C'est là notre politique, et nous entendons nous y tenir.

* * *

LES ARMES NUCLÉAIRES

SALT II—L'ESSAI DES MISSILES DE CROISIÈRE

M. Derek Blackburn (Brant): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Est-ce que le gouvernement du Canada a l'intention d'annuler les essais de missiles de croisière au pays si les États-Unis violent le traité SALT II en déployant les missiles de croisière largués de bombardiers B-52 plus tard cette année?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, comme je l'ai indiqué à la Chambre l'autre jour, nous sommes très inquiets des implications de la dernière déclaration du président Reagan. Nous voyons comme très positifs la mise au rancart de deux sous-marins Poséidon. Le président a affirmé qu'à moins que l'Union soviétique ne lui fasse part de son intention de se plier enfin aux conditions de SALT II, les États-Unis pourraient

n'être plus en mesure de respecter les limites fixées dans ce traité. Nous espérons que la déclaration faite le 27 mai par le président n'est pas le dernier mot sur la question et que l'Union soviétique et aussi les États-Unis indiqueront qu'ils entendent respecter les limites prévues dans SALT II.

LA POLITIQUE CANADIENNE

M. Derek Blackburn (Brant): Monsieur le Président, si le Canada continue à participer à la mise au point du missile de croisière lancé par avion, sans égard à ce qui se passe entre temps, ne se trouve-t-il pas à appuyer la politique du gouvernement Reagan selon laquelle on ne devrait pas tenir compte de SALT II en décidant des déploiements?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, je répondrai simplement non, car il reste encore à nous prononcer définitivement sur les limites de SALT II. Je me permettrai de faire remarquer au nom des Canadiens qui se soucient vraiment du respect des limites de SALT II, qu'il est important de faire comprendre aussi bien aux Américains qu'aux Soviétiques que les Canadiens s'attendent à ce que les deux côtés respectent le traité. Les Américains l'ont respecté, les Soviétiques non. Nous devrions faire comprendre à ces derniers que sur des points comme par exemple la façon dont ils chiffrent la télémétrie et le fait qu'ils sont passés à un second système, ils enfreignent le traité SALT II. S'ils estiment que non, ils devraient répondre aux instances du Canada et d'autres pays et le démontrer clairement.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

L'ÉVACUATION DU VILLAGE DE CANNING (N.-É.) À LA SUITE D'UN INCENDIE CHIMIQUE

M. Pat Nowlan (Annapolis Valley—Hants): Monsieur le Président, c'est au ministre de l'Environnement que je m'adresse. Pourrait-il nous fournir les dernières nouvelles au sujet de l'incendie malheureux et mystérieux qui a nécessité l'évacuation du village de Canning, en Nouvelle-Écosse, dans ma circonscription?

L'hon. Tom McMillan (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, le gouvernement fédéral s'occupe de toute urgence de l'incendie chimique de Canning. Six ministères et organismes du gouvernement fédéral participent à cette action, y compris mon propre ministère, le ministère de Pêches et des Océans, Agriculture Canada, jusqu'au Conseil national de recherches. Ils participent à l'analyse des prélèvements de sol, d'eau et d'aliments, fournissent du matériel de décontamination à la Nouvelle-Écosse, surveillent l'état des stocks de poissons locaux, et accordent tout le support qu'ils peuvent, l'initiative en l'occurrence, vu les compétences respectives, revenant au gouvernement de la Nouvelle-Écosse. Si la situation est entièrement sous contrôle, c'est en grande partie grâce à la collaboration de tous les intéressés, y compris le député qui s'intéresse tout particulièrement à cette affaire.